

FICHE PRESSE

#HABITAT

PLAN DE SAUVEGARDE DE LA COPROPRIÉTÉ EUGÈNE DELACROIX

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) accompagne le plan de sauvegarde de la copropriété Eugène Delacroix dans le quartier Coteaux de Mulhouse afin d'améliorer le parc de logement et le cadre de vie des habitants. Cette action s'inscrit dans le prolongement du Plan Initiatives Copropriétés (PIC) et de la politique de renouvellement urbain menée par l'agglomération.

Une politique volontariste d'amélioration de l'habitat

m2A souhaite donner une nouvelle impulsion aux politiques publiques conduites sur son territoire en matière d'habitat au travers son Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025, dont le second axe est consacré à l'amélioration du parc de logements existants et notamment aux réponses à apporter aux copropriétés en difficulté. Celles inscrites au Plan Initiatives Copropriétés sont particulièrement concernées, dont la résidence Eugène Delacroix, quartier Coteaux à Mulhouse, fait partie.

En outre, la convention de Renouvellement Urbain portant sur l'agglomération, signée en décembre 2020, comprend un important programme de transformation du quartier des Coteaux et en particulier de sa frange Est.

m2A est également délégataire des aides à la pierre pour la période 2020-2025. A ce titre, l'Agglomération est en charge de la gestion des aides en faveur de l'habitat privé et est habilitée à signer une convention de plan de sauvegarde au nom de l'Anah.

C'est à ce titre que m2A accompagne le plan de sauvegarde pour la copropriété Eugène Delacroix dont les enjeux sont :

- Améliorer le fonctionnement de la copropriété,
- Améliorer la situation financière de la copropriété, en particulier en réduisant les impayés,
- Préciser les raisons du non-retour sur investissements des travaux réalisés en 2015, identifier puis mettre en œuvre les solutions adéquates en réponse,
- Lutter contre les incivilités au sein de la copropriété,
- Inscire la copropriété dans le projet de renouvellement urbain développé dans le cadre du NPNRU.

La Collectivité Européenne d'Alsace apportera son soutien par la mobilisation du Fonds de Solidarité Logement (FSL) et par le co-financement d'un poste de conseiller en économie sociale et familiale. L'ANAH, la Ville de Mulhouse et la Banque des Territoires cofinanceront la mission de suivi animation.

Par ailleurs, notamment pour répondre aux enjeux de sécurité, m2A apportera une aide pour les travaux d'urgence à hauteur de 10% et plafonnée à 100 k€ par copropriété.

Le NPNRU coordonné et financé par m2A

Pour rappel, le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) de m2A concerne directement plus de 50 000 habitants de Mulhouse, Illzach et Wittenheim.

Massif, l'investissement est estimé à 381 millions d'euros et s'inscrit dans la continuité du 1^{er} Programme mené sur la période 2005-2019.

En matière de financement, m2A contribuera pour rappel à hauteur de 13,5 millions. Il convient d'y ajouter 4,5 millions d'euros d'aides spécifiques pour la reconstitution du patrimoine de son bailleur social, m2A Habitat, qui participera quant à lui à hauteur de 82 millions d'euros (dont 16,3 millions restent à charge après subventions).

Les objectifs du programme :

- Equilibrer le parc de logements en orientant la production sur les communes en déficit de logements sociaux,
- Restaurer l'image des quartiers QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville), leur redonner une véritable attractivité,
- Rééquilibrer le profil social des quartiers via une stratégie de peuplement adaptée,
- Créer 280 à 300 logements locatifs sociaux chaque année sur un volume global de 700 logements à produire chaque année.

Les aides de m2A

La politique de rénovation urbaine est intimement liée au Nouveau Plan Climat de m2A, faisant de la rénovation énergétique des bâtiments un axe fort de l'amélioration de l'habitat. A ce titre, l'agglomération et ses partenaires proposent une aide à la rénovation thermique des logements des habitants, tant au niveau de l'isolation qu'en matière de chauffage.

L'attribution de l'aide est conditionnée à l'achèvement du logement depuis au moins 15 ans, une implantation du logement dans l'une des 39 communes de l'agglomération et l'absence d'autres financements de l'Etat depuis 5 ans.



Le service « Habitat » de m2A accompagne par ailleurs les projets des habitants avec la réalisation de diagnostic thermique des logements, l'élaboration des projets de travaux avec les habitants, le montage des dossiers de financement de A à Z et le suivi avec du bon déroulement des travaux.

CONTACTS

Elue m2A

Fabienne ZELLER

Conseillère communautaire déléguée à l'amélioration de l'habitat, aux aides à la pierre, à la commission d'aide au logement et à la rénovation énergétique des bâtiments.

fabienne.zeller@mulhouse-alsace.fr

Expert m2A

Benoît LOOS

Directeur Urbanisme, Aménagements et habitat

benoit.loos@mulhouse-alsace.fr

Presse m2A

Olivier DIEU

Responsable des relations presse

olivier.dieu@mulhouse-alsace.fr

06 02 08 38 76